

Création de Société par Actions Simplifiée

ATTESTATION DE BLOCAGE DU CAPITAL SOCIAL

La banque ci-après :

CCM BELLEVILLE, 16 RUE DE LA REPUBLIQUE 69220 BELLEVILLE déclare et atteste avoir reçu en dépôt la somme de 2 000 €.

MADAME BRIGITTE DEBOURBIAUX, représentant de la société SAS 24 CARATS S.A.S., Société par Actions Simplifiée actuellement en voie de formation dont le siège social se situe 320 ROUTE DE GRILLE MIDI ST JEAN D ARDIERES 69220 BELLEVILLE EN BEAUJOLAIS, déclare que cette somme représente le montant immédiatement libérable de la partie du capital social correspondant aux apports en numéraire de la Société par Actions Simplifiée en formation, ainsi qu'il a été versé par l'ensemble des actionnaires.

Liste des actionnaires	Nombre d'actions	Somme versée
DEBOURBIAUX BRIGITTE	100	1 000 €
DEBOURBIAUX REMI	100	1 000 €

En conséquence, conformément aux dispositions législatives en vigueur, la somme ci-dessus demeurera bloquée en compte spécial jusqu'à production du certificat d'immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés de la société actuellement en voie de formation. Sans production de ce certificat dans le délai de six mois à compter du dépôt de fonds, la somme susvisée pourra être débloquée :

- soit entre les mains du mandataire désigné par l'ensemble des souscripteurs,
- soit entre les mains du mandataire désigné par décision de justice passée en force de chose jugée.

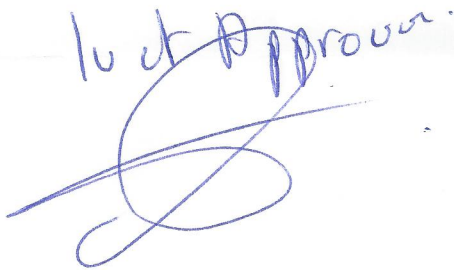
La présente attestation est établie en triple exemplaire pour faire valoir ce que de droit.

Le 31 mai 2024

Le déposant
("lu et approuvé" + signature)

Frédérique SCHNEE
chargée d affaires professionnels

JST14

lu et approuvé


Crédit Mutuel
16, rue de la République
69220 BELLEVILLE EN BEAUJOLAIS
Tél. 04 74 06 73 12
07355@creditmutuel.fr

